

Avpu

Propreté urbaine, entre prévention et répression

« Les services propreté des collectivités veulent renforcer leur capacité d'intervention coercitive », explique Hervé Guillaume, animateur de l'Association des villes pour la propreté urbaine (Avpu), qui regroupe une soixantaine d'adhérents, l'équivalent d'environ 80 collectivités.

Cette structure a ainsi lancé, en septembre 2014, un groupe de travail intitulé : « Assermentation, verbalisation, facturation, quelles modalités d'intervention des services propreté ? » Une première réunion a rassemblé 50 participants, un vrai succès témoignant de l'intérêt pour cette problématique. Une année de réflexion entre élus et techniciens des collectivités vient donc d'être engagée, pour se décliner en sous-groupes thématiques et aboutir à des recommandations.

Regard sur l'espace public

Pour les collectivités, l'enjeu est de faire évoluer les comportements des usagers, en recourant à des leviers coercitifs. Un premier tour d'horizon des expériences



Pour Hervé Guillaume, animateur de l'Avpu, l'efficacité des dispositifs répressifs dépend aussi des suites judiciaires données par les procureurs.

locales en la matière – création de brigades vertes, actions de la police municipale, utilisation de la vidéosurveillance – a été effectué par le groupe de travail. « Les pratiques sont diverses et l'efficacité des dispositifs répressifs est notamment fortement liée aux suites judiciaires données par les procureurs de la République », précise Hervé Guillaume. Selon l'Avpu, les actions de prévention et de sensibilisation ont aussi un

impact essentiel. « La solution en la matière dépend du comportement des usagers et du regard que chacun porte sur l'espace public. Il faut travailler sur leur responsabilité à le rendre propre », poursuit-il.

L'association élargit, en outre, sa démarche d'échange de bonnes pratiques aux collectivités d'outre-Rhin, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat allemand regroupant les entreprises muni-

OBJET
Faire progresser la propreté urbaine de manière visible et perceptible par les habitants. Analyser trimestriellement les grilles d'évaluation de la propreté des villes adhérentes.

CONTACT
Hervé Guillaume, animateur,
email: herve.guillaume@avpu.fr
Site internet: www.avpu.fr

cipales chargées de la propreté. Ainsi, les premières rencontres transfrontalières se dérouleront les 23 et 24 mars 2015 à Versailles (Yvelines). Elles permettront de mieux connaître les modes de fonctionnement de chacun des deux pays. « En Allemagne, les coûts de propreté urbaine sont réduits de moitié par rapport à ce qui se fait en France. De plus, leurs services n'utilisent pas d'eau. Et les villes semblent plus propres », relève Hervé Guillaume, qui précise toutefois que le savoir-faire français, notamment en matière de propreté « postévénementielle », intéresse particulièrement nos voisins. *Pascal Weil*

CMCV

L'émergence d'un manager des villes et des territoires

Faire évoluer les postes de manager de centre-ville et de manager du commerce est au cœur de la nouvelle stratégie du Club des managers de centre-ville (CMCV). « Le premier, dans les collectivités, a des compétences élargies par rapport au second, employé par les chambres de commerce et d'industrie. Son activité concerne le développement de l'attractivité du centre-ville. Elle prend en compte l'ensemble des entreprises commerciales, mais aussi des problématiques telles que le station-

nement ou l'occupation des terrasses », explique Robert Martin, président du club.

Recrutements judiciaires

« En parallèle, l'implantation des centres commerciaux est souvent violente et frontale avec le commerce de centre-ville, poursuit-il. Mais il n'est pas question de la remettre en cause. » L'importance du développement commercial périurbain a donc conduit ce « club métier », comme il se définit, à élaborer un nouveau profil de poste prenant acte de cet enjeu

OBJET
Echanger sur le management de centre-ville. Rendre visible le métier et le défendre.

CONTACT
Robert Martin, président, email: r.martin@adventices-conseil.fr
Site internet: www.clubmanagercv.org

majeur pour les collectivités. De sorte que les contours ainsi dessinés du métier de manager des villes et des territoires seront présentés aux adhérents du club et

aux collectivités en janvier 2015. Objectif de ce document-cadre, qui sera diffusé à toutes les mairies et les chambres de commerce et d'industrie: permettre aux collectivités de faire des choix de recrutement judiciaire, sur la base des trois profils de manager. « Par cette démarche, nous souhaitons également être force de proposition pour un meilleur positionnement de ce métier », ajoute le président. Le document a d'ailleurs été transmis à la secrétaire d'Etat au Commerce et à l'artisanat, Carole Delga. *P. W.*